



URBA SESSIONS

> Autorisations d'urbanisme et qualité architecturale

*Rencontre d'une demi-journée pour élus et services
instructeurs*

> **Lundi 8 février 2016**

13h30 - 17h00

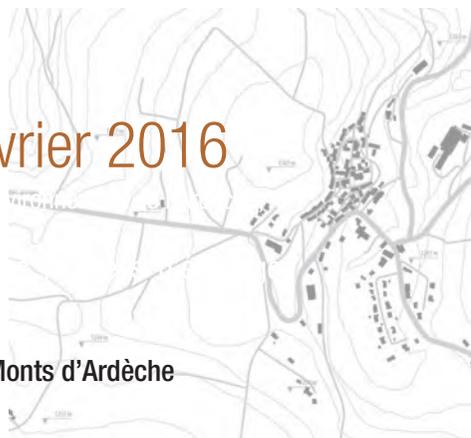
Atelier CANOPÉ - Pôle Bésignoles

Route des Mines, PRIVAS

Avec le soutien financier de :
AUVERGNE - Rhône-Alpes



Programme du Lundi 8 février 2016



> 13h30 - Accueil

> 13h45 Ouverture par le CAUE 07 et le Parc des Monts d'Ardèche

> 14h00 Les enjeux de la qualité architecturale.

Quels peuvent être les critères d'appréciation d'un projet architectural de qualité ?

Quels sont les principes de conception ? Comment intégrer le contexte paysager et bâti ?

Intervention de M. Amaël RAPHANEAU, architecte-conseiller au CAUE de l'Ardèche.

> 15h00 Comment traiter les autorisations d'urbanisme dans le cas particulier de protections du patrimoine (AVAP, périmètre de monument historique) ?

>> L'élaboration d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : le cas de Saint-Martin de Pallières (83), présenté par le maire de la commune, M. Bernard de BOISGELIN.

>> Les enjeux et les applications urbanistiques et patrimoniales dans les secteurs sauvegardés, présentés par M. Jean-François VILVERT, Architecte des Bâtiments de France.

> 16h00 Quels liens entre la règle d'urbanisme et l'intégration des constructions dans le paysage ?

A travers différents exemples, les points de vigilance à avoir entre la règle issue de document d'urbanisme et les conséquences en terme d'application.

Intervention de M. Frédéric DEROUX, Responsable du bureau de l'Application du Droit des Sols, DDT de l'Ardèche.

Inscriptions par mail au : caue-07@wanadoo.fr

Pour tout renseignement :

04 75 64 36 04 (CAUE 07)

hpage-caue07@orange.fr / nsalinas@pnrma.fr